

Communiqué

Manifestons le 29 mars pour nos retraites !

Le gouvernement affirme que le passage aux 41 annuités est déjà acté. C'est parce que nous contestons ce nouvel allongement de la durée de cotisation que la FSU et l'Union syndicale Solidaires appellent, avec la CGT, à manifester le 29 mars.

Une question sociale aussi importante que celle des retraites mérite un réel débat démocratique. Or, le gouvernement veut fuir le débat, non seulement sur les choix à venir, mais aussi sur le bilan des « réformes » de 1993 et 2003. Le bilan de ces mesures est désastreux : elles organisent une baisse importante des taux de remplacement et ont déjà engagé une paupérisation des retraités. Elles risquent de conduire à un éclatement des régimes de retraites : les plus pauvres relevant de dispositifs d'assistance, comme le minimum vieillesse, tandis que les autres seront invités à compléter, à leurs risques et périls, leur pension par de l'épargne individuelle et de la capitalisation, offrant ainsi de nouveaux marchés au capitalisme financier. Les jeunes générations, à qui l'on promet des taux de remplacement inférieurs à 50 %, sont censés croire en la capitalisation au moment même où l'effondrement des marchés financiers vérifie le caractère aléatoire de cette épargne, par ailleurs inégalitaire.

Que signifie allonger la durée de cotisation quand six salariés sur dix ne sont plus en emploi dans le privé au moment de liquider leur pension ? Est-il juste de pénaliser tous ceux qui ont un travail pénible ? Pourquoi le patronat qui projette de liquider le droit à la retraite à 60 ans se débarrasse-t-il des salariés âgés à la moindre occasion ? Pourquoi les négociations sur la pénibilité du travail piétinent-elles dans le secteur privé ? Pourquoi les pouvoirs publics n'a-t-il pas ouvert de discussions sur la question des fins de carrière dans les fonctions publiques ? Pourquoi a-t-on dénaturé en 2003 la cessation anticipée d'activité qui permettait une transition progressive ?

L'équité est sans cesse mise en avant pour légitimer des réformes qui en réalité accroissent de façon scandaleuse de nombreuses inégalités. Le passage de 37,5 à 40 annuités de cotisation, celui aux 25 meilleures années pour le calcul de la retraite dans le régime général (avec l'indexation des salaires portés au compte et des pensions sur les prix) ont abouti à une baisse du niveau des pensions par rapport aux salaires. Elle touche en premier lieu les chômeurs, les précaires, les temps partiels, les carrières courtes. Ces mesures pénalisent particulièrement les femmes qui en paient le plus lourd tribut. La FSU et l'Union syndicale Solidaires dénoncent cette discrimination indirecte dont elles sont victimes et la double peine que représente la suppression des bonifications pour enfants dans la fonction publique.

Alors que les dernières projections démographiques de l'INSEE aboutissent à relativiser la question du vieillissement de la population, la FSU et l'Union syndicale Solidaires refusent le catastrophisme et tout nouveau recul social. Elles exigent l'ouverture de négociations dont l'objectif doit être de trouver les moyens financiers de garantir l'avenir des retraites en revenant sur les mesures régressives déjà prises dans le privé comme dans le public.

Alors que la société française est de plus en plus riche, il est possible de s'opposer à la paupérisation des retraités en donnant les moyens financiers aux régimes solidaires par répartition. Pour cela, il faut imposer un autre partage du revenu national en faveur de l'emploi et des salaires. Ce rééquilibrage de la part des salaires dans le revenu national, qui peut commencer par une augmentation des cotisations patronales, ce qui n'est pas exclusif d'autres pistes de financement, est d'autant plus possible que les profits des entreprises explosent. C'est aux salariés, par leurs mobilisations, de l'imposer.